

Le fermier silésien

Chemin faisant

Il semble bien qu'il faille renoncer à comprendre l'Allemagne, si nous la jugeons avec nos idées courantes. Nous constatons, en ce moment, qu'on chercherait vainement une commune mesure entre elle et nous. L'exemple de Ludendorff, qui tente un coup de force et qui, fait prisonnier et pris, pour ainsi dire, les armes à la main, est relâché après avoir donné sa parole d'honneur de ne plus conspirer, est un exemple singulier de ce qui nous déconcerte. Ailleurs, le général factieux aurait été pendu sans autre forme de procès; chez nous, il aurait eu à répondre devant des juges de son acte de révolte. A Munich, il est sacré; personne n'y touche. L'Allemagne entière lui est réservée comme traitement. Le cas du kronprinz est plus étrange encore. Il rentre en Allemagne le jour de l'armistice, au lendemain des événements de Bavière. Tandis que M. Stresemann, pour justifier son refus de laisser la commission de contrôle militaire interallié reprendre ses enquêtes, invoque la situation intérieure de l'Allemagne et la crainte de troubles et de complications, l'arrivée de Wiergen du prince héritier ne risque pas, aux yeux du chancelier, de compromettre l'ordre public. Il est évident que ce retour n'aurait rien d'un désastre actuel! En tout cas, le chef du gouvernement du Reich n'estime pas, dans les circonstances présentes, que le retour du kronprinz puisse lui créer des embarras. Celui-ci n'appartient pas, évidemment, à la commission de contrôle. Il n'y a pas à redouter qu'il soit molesté ou lynché. La situation intérieure ne pressentira aucun effet de ce retour. Le Reich va encore, comme le disait avant-hier M. Stresemann à Halle, ce n'est pas le plus mauvais des Allemands. Cette façon de traiter la rentrée dans sa patrie et, probablement aussi, en scène de ce prince héritier, du Hohenzollern jeune, actif, remuant, qui n'a pas abdicqué l'ambition de régner, est tout simplement stupéfiante. Elle ne laisse pas d'inquiéter les Anglais, même les plus fermes aux choses d'Allemagne et les plus confiants dans le *fait accompli* de l'armistice; elle attire aussi l'attention des Belges qui, guidés par M. Jaspars, se mettent à l'école de lord Curzon et méritent les éloges que leur a adressés le chancelier allemand à Halle. Pour une fois, depuis quelque temps, nous ne sommes pas seuls à nous délier de l'Allemagne. Dira-t-on que l'attitude du gouvernement allemand vis-à-vis du kronprinz est la preuve que ce président est insouciant et représente une des quantités d'ordre moins importantes d'aujourd'hui? En tout cas, il est permis de négliger dans les calculs. L'avenir seul nous dira si M. Stresemann s'est trompé — volontairement ou involontairement — mais à cette heure, qui niera que pour une grande partie de l'Allemagne, le retour, la rentrée du kronprinz a une signification importante?

NOUVELLES DU JOUR

Cérémonie commémorative

M. Raymond Poincaré présidera, dimanche prochain, à 11 heures, au palais national, la cérémonie d'inauguration du monument élevé à la mémoire des morts de la guerre. Le président du conseil prendra la parole à cette occasion.

Les interpellations à la Chambre

Une nouvelle interpellation a été déposée hier par M. Forquet, député de la Marne. Cette interpellation porte « sur la politique extérieure et sur la politique intérieure du gouvernement, sur leur nombre et sur les moyens de l'assurer et sur la nécessité urgente de la faire en vue des élections législatives prochaines ».

La réforme électorale

M. Georges Bonfous, président de la commission du suffrage universel, pour le projet de main cette commission pour examiner le projet de répartition de la France en régions, préparé par le ministère de l'intérieur, en vue de l'application de la loi du 26 février 1923, a demandé de consacrer dès le 15 décembre, au Sénat, la discussion de la réforme électorale.

Le projet de loi sur le bureau de la Chambre

M. J.-L. Bonnet, député de la Seine, a déposé une proposition de loi tendant à modifier le régime de la représentation proportionnelle intégrale et par le système du nombre unique.

Le projet de loi sur le bureau de la Chambre

M. J.-L. Bonnet divise la France en 25 circonscriptions. On établit le nombre unique en divisant par le nombre total des députés à élire en France le nombre de députés à élire dans chaque circonscription. Chaque liste obtiendra, dans chaque circonscription, autant de sièges que le nombre de ses suffrages contiendra de fois le nombre unique.

Les pensions civiles et militaires au Sénat

La commission des finances du Sénat a repris hier ses travaux, sous la présidence de M. Millière-Lacroix.

Le projet de loi sur le bureau de la Chambre

M. J.-L. Bonnet a écrit sur ce sujet audacieux une partition peu troublante. Elle n'a presque pas de paroles bizarres. Sa modération et son langage sont convenablement tempérés par la primitive fantaisie et l'automatisme de M. Blaise Cendrars. Cette musique expressive, d'une tremblante simplicité, ne s'accorde en aucune façon avec les croquis anguleux, les découpures inévitables et aiguës du décorateur cubiste. Je me demande aussi comment elle a bien pu suggérer à M. Borlin cette chorégraphie nihiliste et macabre. Avec cette tendance à croire que leur besogne l'aide à vainement voulu nous gêner l'idée féérique que nous nous faisons du paradis. C'est aussi rustiquement qu'ils conçoivent les innombrables phénomènes du début de la vie humaine, dans le chaos immense, et la chaîne infiniment mobile des éléments.

Le projet de loi sur le bureau de la Chambre

M. Darius Milhaud a écrit sur ce sujet audacieux une partition peu troublante. Elle n'a presque pas de paroles bizarres. Sa modération et son langage sont convenablement tempérés par la primitive fantaisie et l'automatisme de M. Blaise Cendrars. Cette musique expressive, d'une tremblante simplicité, ne s'accorde en aucune façon avec les croquis anguleux, les découpures inévitables et aiguës du décorateur cubiste. Je me demande aussi comment elle a bien pu suggérer à M. Borlin cette chorégraphie nihiliste et macabre. Avec cette tendance à croire que leur besogne l'aide à vainement voulu nous gêner l'idée féérique que nous nous faisons du paradis. C'est aussi rustiquement qu'ils conçoivent les innombrables phénomènes du début de la vie humaine, dans le chaos immense, et la chaîne infiniment mobile des éléments.

Le projet de loi sur le bureau de la Chambre

M. Darius Milhaud a écrit sur ce sujet audacieux une partition peu troublante. Elle n'a presque pas de paroles bizarres. Sa modération et son langage sont convenablement tempérés par la primitive fantaisie et l'automatisme de M. Blaise Cendrars. Cette musique expressive, d'une tremblante simplicité, ne s'accorde en aucune façon avec les croquis anguleux, les découpures inévitables et aiguës du décorateur cubiste. Je me demande aussi comment elle a bien pu suggérer à M. Borlin cette chorégraphie nihiliste et macabre. Avec cette tendance à croire que leur besogne l'aide à vainement voulu nous gêner l'idée féérique que nous nous faisons du paradis. C'est aussi rustiquement qu'ils conçoivent les innombrables phénomènes du début de la vie humaine, dans le chaos immense, et la chaîne infiniment mobile des éléments.

Le projet de loi sur le bureau de la Chambre

M. Darius Milhaud a écrit sur ce sujet audacieux une partition peu troublante. Elle n'a presque pas de paroles bizarres. Sa modération et son langage sont convenablement tempérés par la primitive fantaisie et l'automatisme de M. Blaise Cendrars. Cette musique expressive, d'une tremblante simplicité, ne s'accorde en aucune façon avec les croquis anguleux, les découpures inévitables et aiguës du décorateur cubiste. Je me demande aussi comment elle a bien pu suggérer à M. Borlin cette chorégraphie nihiliste et macabre. Avec cette tendance à croire que leur besogne l'aide à vainement voulu nous gêner l'idée féérique que nous nous faisons du paradis. C'est aussi rustiquement qu'ils conçoivent les innombrables phénomènes du début de la vie humaine, dans le chaos immense, et la chaîne infiniment mobile des éléments.

Le kronprinz leur en avait déjà parlé dans son *Journal de chasse*, qui fut son heure de célébrité. Ce journal qui renfermait quatorze histoires de chasse était dédié à la duchesse Charles-Théodore de Bavière, la mère de la reine de Belgique. Il a paru en 1912 — deux ans avant les autres histoires de chasse sanglante qui ont ravagé la Belgique et la France. Le livre a des pages parfumées de la paix, les champs et d'idylles forestières. Ce que le prince dit préférer aux aventures lointaines et aux expéditions en terres étrangères, c'est la douceur de son propre château, ce solitaire Klein-Ellighou où il chasse en compagnie de sa femme. La vie de foyer tranquille, les courses dans la campagne, les « bavettes » avec les paysans de connaissance ou simplement les rencontres du chemin, voilà ce qui le réjouit et le charme. Il n'est pas jusqu'aux bohémistes des environs du château d'Oels qui ne l'intéressent. Il demande de leurs nouvelles à ses forestiers, car il a un gros faisan (*ein grosses faible*, écrit-il) pour ces amusants vagabonds. Au milieu de la nature, le kronprinz goûte les joies pures d'un mysticisme frais et reposant. Il nous fait cette confidence: « Je ne me suis jamais senti si près de Dieu que lorsque, le fusil sur la cime des arbres, je suis assis, à l'aurore, sur la cime d'un sorte d'une montagne ou dans une forêt à la fin d'un jour paisible. Le sentiment modeste de sa propre petitesse et de son néant au regard de la nature éternelle et infinie et de l'œuvre du Créateur jamais on ne l'éprouve comme en cet instant. Des heures comme celles-là suffisent à elles seules à montrer la valeur de la terre. Que de fois à ces moments me sont montés au cœur les paroles que les empereurs du Mogol avaient fait graver sur leur château d'Agra: « Si l'y a sur la terre un paradis, c'est là qu'il est, c'est là ».

Le paradis d'Oels sera sans doute peuplé maintenant pour le prince de visions d'enfer, s'il a seulement gardé la mémoire. Sur la cime des montagnes, à l'aurore, ou à la lisière des forêts, au coucher du soleil, il entendra les fanfares guerrières qui l'appellent au trône. Le destin du prince héritier, le thème qui le poursuivra sans cesse, à l'aurore et au soir, sera d'être l'homme qui a le goût des aventures et du risque; le cavalier à qui von Falkenhayn avait appris cette maxime, afin de franchir à cheval tous les obstacles: « Lancez le cœur d'abord, le reste suivra »; l'officier enivré à la pensée de se jeter dans la guerre fraîche et joyeuse. Il ne cessera de s'indigner « des vainqueurs sans vergogne », comme il appelle les alliés. Il espérera plus que jamais un bon bon étoile, souvenant du mot de Schiller qui s'applique à l'Allemagne: « Le retour: « Le mer hurle et réclame sa victime. Mais c'était pour mon salut et je fus ramené à la surface ».

JOSEPH GALTER.

A l'hôtel de ville

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 NOVEMBRE

M. Ambroise Rendu président

La séance publique est-elle légale? — Nous avons eu la séance publique du conseil municipal, l'arrêté de convocation du Conseil municipal n'ayant pu être lu, le préfet de la Seine était « défaillant », le président, M. Lalou, avait invité ses collègues à tenir une séance officieuse, à quatre heures, au lieu de l'arrêté de convocation.

M. Ambroise Rendu président

La séance publique est-elle légale? — Nous avons eu la séance publique du conseil municipal, l'arrêté de convocation du Conseil municipal n'ayant pu être lu, le préfet de la Seine était « défaillant », le président, M. Lalou, avait invité ses collègues à tenir une séance officieuse, à quatre heures, au lieu de l'arrêté de convocation.

M. Ambroise Rendu président

La séance publique est-elle légale? — Nous avons eu la séance publique du conseil municipal, l'arrêté de convocation du Conseil municipal n'ayant pu être lu, le préfet de la Seine était « défaillant », le président, M. Lalou, avait invité ses collègues à tenir une séance officieuse, à quatre heures, au lieu de l'arrêté de convocation.

M. Ambroise Rendu président

La séance publique est-elle légale? — Nous avons eu la séance publique du conseil municipal, l'arrêté de convocation du Conseil municipal n'ayant pu être lu, le préfet de la Seine était « défaillant », le président, M. Lalou, avait invité ses collègues à tenir une séance officieuse, à quatre heures, au lieu de l'arrêté de convocation.

M. Ambroise Rendu président

La séance publique est-elle légale? — Nous avons eu la séance publique du conseil municipal, l'arrêté de convocation du Conseil municipal n'ayant pu être lu, le préfet de la Seine était « défaillant », le président, M. Lalou, avait invité ses collègues à tenir une séance officieuse, à quatre heures, au lieu de l'arrêté de convocation.

M. Ambroise Rendu président

La séance publique est-elle légale? — Nous avons eu la séance publique du conseil municipal, l'arrêté de convocation du Conseil municipal n'ayant pu être lu, le préfet de la Seine était « défaillant », le président, M. Lalou, avait invité ses collègues à tenir une séance officieuse, à quatre heures, au lieu de l'arrêté de convocation.

M. Ambroise Rendu président

La séance publique est-elle légale? — Nous avons eu la séance publique du conseil municipal, l'arrêté de convocation du Conseil municipal n'ayant pu être lu, le préfet de la Seine était « défaillant », le président, M. Lalou, avait invité ses collègues à tenir une séance officieuse, à quatre heures, au lieu de l'arrêté de convocation.

M. Ambroise Rendu président

La séance publique est-elle légale? — Nous avons eu la séance publique du conseil municipal, l'arrêté de convocation du Conseil municipal n'ayant pu être lu, le préfet de la Seine était « défaillant », le président, M. Lalou, avait invité ses collègues à tenir une séance officieuse, à quatre heures, au lieu de l'arrêté de convocation.

M. Ambroise Rendu président

La séance publique est-elle légale? — Nous avons eu la séance publique du conseil municipal, l'arrêté de convocation du Conseil municipal n'ayant pu être lu, le préfet de la Seine était « défaillant », le président, M. Lalou, avait invité ses collègues à tenir une séance officieuse, à quatre heures, au lieu de l'arrêté de convocation.

M. Ambroise Rendu président

La séance publique est-elle légale? — Nous avons eu la séance publique du conseil municipal, l'arrêté de convocation du Conseil municipal n'ayant pu être lu, le préfet de la Seine était « défaillant », le président, M. Lalou, avait invité ses collègues à tenir une séance officieuse, à quatre heures, au lieu de l'arrêté de convocation.

M. Ambroise Rendu président

La séance publique est-elle légale? — Nous avons eu la séance publique du conseil municipal, l'arrêté de convocation du Conseil municipal n'ayant pu être lu, le préfet de la Seine était « défaillant », le président, M. Lalou, avait invité ses collègues à tenir une séance officieuse, à quatre heures, au lieu de l'arrêté de convocation.

M. Ambroise Rendu président

La séance publique est-elle légale? — Nous avons eu la séance publique du conseil municipal, l'arrêté de convocation du Conseil municipal n'ayant pu être lu, le préfet de la Seine était « défaillant », le président, M. Lalou, avait invité ses collègues à tenir une séance officieuse, à quatre heures, au lieu de l'arrêté de convocation.

M. Ambroise Rendu président

La séance publique est-elle légale? — Nous avons eu la séance publique du conseil municipal, l'arrêté de convocation du Conseil municipal n'ayant pu être lu, le préfet de la Seine était « défaillant », le président, M. Lalou, avait invité ses collègues à tenir une séance officieuse, à quatre heures, au lieu de l'arrêté de convocation.

M. Ambroise Rendu président

La séance publique est-elle légale? — Nous avons eu la séance publique du conseil municipal, l'arrêté de convocation du Conseil municipal n'ayant pu être lu, le préfet de la Seine était « défaillant », le président, M. Lalou, avait invité ses collègues à tenir une séance officieuse, à quatre heures, au lieu de l'arrêté de convocation.

M. Ambroise Rendu président

La séance publique est-elle légale? — Nous avons eu la séance publique du conseil municipal, l'arrêté de convocation du Conseil municipal n'ayant pu être lu, le préfet de la Seine était « défaillant », le président, M. Lalou, avait invité ses collègues à tenir une séance officieuse, à quatre heures, au lieu de l'arrêté de convocation.

La Chambre le 15 juin dernier, transmis au Luxembourg le 5 juillet, et qui sera distribué aujourd'hui aux sénateurs, sur la réforme du régime des pensions civiles et militaires.

Mais, voici que M. Mayer, muni de l'ordre d'arrêter le rapport de son cabinet, a demandé au cabinet présidentiel, n'osant pas aller plus loin, M. Lacabanne, directeur de la police judiciaire, Lebrun et Caron, commissaires, rejoignent M. Mayer. M. Lacabanne essaye de parlementer avec M. Mayer, lui déclarant qu'il n'a rien de personnel contre M. Midol. Le président du Conseil général répond que M. Midol, élu du suffrage universel, est son hôte et qu'il se refuse formellement à le livrer à la police, dont la place n'est d'ailleurs pas à l'hôtel de ville.

Pendant ce temps, le couloir du Conseil général, l'antichambre du président ont été envahis par une foule amusée et curieuse qui veut suivre dans leurs moindres détails les péripéties de l'arrestation.

— Au nom de la loi, ouvrez cria M. Mayer à la porte de M. Brunet.

Ce dernier refuse, et alors un serrurier force, sans aucune peine, l'huis présidentiel. Les policiers arrivent, et les commissaires, pour pénétrer dans le cabinet de M. Brunet, qu'enferment déjà de nombreux collègues, les accueillent en souriant.

Mais, messieurs, vous venez trop tard, il est parti.

Les conseillers communistes sont tous là debout, face à la table de travail. M. Midol est derrière eux, tranquillement assis, le torse incliné en avant, dans le fauteuil du président. Autour de lui, on va et vient. Les commissaires, pour aller explorer une petite pièce attenante au cabinet, ne passent pas à plus de deux mètres de leur proie. Ils ne la voient pas et se retirent vainement qu'ils n'ont rien vu.

Quelques instants après, le bruit court que celui-ci était parti, en automobile, disaient les uns, à pied, affirmèrent les autres. Où était-il? C'était le secret de ses amis.

LA SURVEILLANCE DE M. MIDOL

M. Midol et ses amis expliquent ainsi comment l'élu de la Santé a pu pénétrer en France, quoique sous le coup d'un mandat d'arrêt comme contumax, sans éveiller l'attention de la police. Le mandat d'arrêt, qui fut remis à M. Midol, fut, puis il fut parti, pendant une partie de la nuit pour n'être pas reconnu par ses anciens camarades, les chemistes, qui auraient pu le faire reconnaître à l'arrivée à Paris, se réfugiés chez des amis, qui se chargèrent d'examiner les mesures à prendre pour le protéger dès qu'il aurait pénétré à l'hôtel de ville.

La préfecture de police, on déclare que c'est dans la matinée qu'un inspecteur judiciaire, avisé de la présence à Paris de M. Midol et de son intention de venir remplir son mandat de conseiller municipal. De nombreux inspecteurs furent alors postés aux portes de l'hôtel de ville. Tous étaient armés de revolvers et de fusils. M. Midol fut très peu connu, n'ayant pas pris part au mouvement syndicaliste de Paris.

Il put cependant pénétrer dans l'hôtel de ville sans être remarqué. Il vint de voir comment, grâce à l'intervention des députés et du bureau, M. Midol put faire échec à la mission de M. Meyer, commissaire de police, porteur d'une ordonnance de prise de corps du parquet de Nîmes.

Les inspecteurs, qui ont été envoyés dans la salle des séances, appelés à l'ordre par le préfet de police, ont affirmé que, lorsqu'ils sont entrés dans le bureau de M. Brunet, le conseiller municipal du quartier de la Santé ne s'y trouvait plus.

LA FLAMME DU SOUVENIR

C'est le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, qui, hier soir, a ravivé solennellement la flamme du souvenir. C'est un effet, quelle est mise en veilleuse pendant le jour. Le soir, au cours d'une cérémonie qui désormais sera accompagnée d'un certain appareil militaire, ainsi que nous l'avons dit, M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

Le général Gouraud, accompagné des généraux Andlauer, Charpy et Simon, est arrivé vers six heures à l'Arce de Triomphe, où une compagnie de la garde, avec le drapeau et la clique, rendait les honneurs. M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

Le général Gouraud, accompagné des généraux Andlauer, Charpy et Simon, est arrivé vers six heures à l'Arce de Triomphe, où une compagnie de la garde, avec le drapeau et la clique, rendait les honneurs. M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

Le général Gouraud, accompagné des généraux Andlauer, Charpy et Simon, est arrivé vers six heures à l'Arce de Triomphe, où une compagnie de la garde, avec le drapeau et la clique, rendait les honneurs. M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

Le général Gouraud, accompagné des généraux Andlauer, Charpy et Simon, est arrivé vers six heures à l'Arce de Triomphe, où une compagnie de la garde, avec le drapeau et la clique, rendait les honneurs. M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

Le général Gouraud, accompagné des généraux Andlauer, Charpy et Simon, est arrivé vers six heures à l'Arce de Triomphe, où une compagnie de la garde, avec le drapeau et la clique, rendait les honneurs. M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

Le général Gouraud, accompagné des généraux Andlauer, Charpy et Simon, est arrivé vers six heures à l'Arce de Triomphe, où une compagnie de la garde, avec le drapeau et la clique, rendait les honneurs. M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

Le général Gouraud, accompagné des généraux Andlauer, Charpy et Simon, est arrivé vers six heures à l'Arce de Triomphe, où une compagnie de la garde, avec le drapeau et la clique, rendait les honneurs. M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

Le général Gouraud, accompagné des généraux Andlauer, Charpy et Simon, est arrivé vers six heures à l'Arce de Triomphe, où une compagnie de la garde, avec le drapeau et la clique, rendait les honneurs. M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

Le général Gouraud, accompagné des généraux Andlauer, Charpy et Simon, est arrivé vers six heures à l'Arce de Triomphe, où une compagnie de la garde, avec le drapeau et la clique, rendait les honneurs. M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

Le général Gouraud, accompagné des généraux Andlauer, Charpy et Simon, est arrivé vers six heures à l'Arce de Triomphe, où une compagnie de la garde, avec le drapeau et la clique, rendait les honneurs. M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

Le général Gouraud, accompagné des généraux Andlauer, Charpy et Simon, est arrivé vers six heures à l'Arce de Triomphe, où une compagnie de la garde, avec le drapeau et la clique, rendait les honneurs. M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

Le général Gouraud, accompagné des généraux Andlauer, Charpy et Simon, est arrivé vers six heures à l'Arce de Triomphe, où une compagnie de la garde, avec le drapeau et la clique, rendait les honneurs. M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

Le général Gouraud, accompagné des généraux Andlauer, Charpy et Simon, est arrivé vers six heures à l'Arce de Triomphe, où une compagnie de la garde, avec le drapeau et la clique, rendait les honneurs. M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

Le général Gouraud, accompagné des généraux Andlauer, Charpy et Simon, est arrivé vers six heures à l'Arce de Triomphe, où une compagnie de la garde, avec le drapeau et la clique, rendait les honneurs. M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

Le général Gouraud, accompagné des généraux Andlauer, Charpy et Simon, est arrivé vers six heures à l'Arce de Triomphe, où une compagnie de la garde, avec le drapeau et la clique, rendait les honneurs. M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

Le général Gouraud, accompagné des généraux Andlauer, Charpy et Simon, est arrivé vers six heures à l'Arce de Triomphe, où une compagnie de la garde, avec le drapeau et la clique, rendait les honneurs. M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

Le général Gouraud, accompagné des généraux Andlauer, Charpy et Simon, est arrivé vers six heures à l'Arce de Triomphe, où une compagnie de la garde, avec le drapeau et la clique, rendait les honneurs. M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

Le général Gouraud, accompagné des généraux Andlauer, Charpy et Simon, est arrivé vers six heures à l'Arce de Triomphe, où une compagnie de la garde, avec le drapeau et la clique, rendait les honneurs. M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

Le général Gouraud, accompagné des généraux Andlauer, Charpy et Simon, est arrivé vers six heures à l'Arce de Triomphe, où une compagnie de la garde, avec le drapeau et la clique, rendait les honneurs. M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

Le général Gouraud, accompagné des généraux Andlauer, Charpy et Simon, est arrivé vers six heures à l'Arce de Triomphe, où une compagnie de la garde, avec le drapeau et la clique, rendait les honneurs. M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

Le général Gouraud, accompagné des généraux Andlauer, Charpy et Simon, est arrivé vers six heures à l'Arce de Triomphe, où une compagnie de la garde, avec le drapeau et la clique, rendait les honneurs. M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

Le général Gouraud, accompagné des généraux Andlauer, Charpy et Simon, est arrivé vers six heures à l'Arce de Triomphe, où une compagnie de la garde, avec le drapeau et la clique, rendait les honneurs. M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

Le général Gouraud, accompagné des généraux Andlauer, Charpy et Simon, est arrivé vers six heures à l'Arce de Triomphe, où une compagnie de la garde, avec le drapeau et la clique, rendait les honneurs. M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

Le général Gouraud, accompagné des généraux Andlauer, Charpy et Simon, est arrivé vers six heures à l'Arce de Triomphe, où une compagnie de la garde, avec le drapeau et la clique, rendait les honneurs. M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

Le général Gouraud, accompagné des généraux Andlauer, Charpy et Simon, est arrivé vers six heures à l'Arce de Triomphe, où une compagnie de la garde, avec le drapeau et la clique, rendait les honneurs. M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

Le général Gouraud, accompagné des généraux Andlauer, Charpy et Simon, est arrivé vers six heures à l'Arce de Triomphe, où une compagnie de la garde, avec le drapeau et la clique, rendait les honneurs. M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

Le général Gouraud, accompagné des généraux Andlauer, Charpy et Simon, est arrivé vers six heures à l'Arce de Triomphe, où une compagnie de la garde, avec le drapeau et la clique, rendait les honneurs. M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

Le général Gouraud, accompagné des généraux Andlauer, Charpy et Simon, est arrivé vers six heures à l'Arce de Triomphe, où une compagnie de la garde, avec le drapeau et la clique, rendait les honneurs. M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

Le général Gouraud, accompagné des généraux Andlauer, Charpy et Simon, est arrivé vers six heures à l'Arce de Triomphe, où une compagnie de la garde, avec le drapeau et la clique, rendait les honneurs. M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

Le général Gouraud, accompagné des généraux Andlauer, Charpy et Simon, est arrivé vers six heures à l'Arce de Triomphe, où une compagnie de la garde, avec le drapeau et la clique, rendait les honneurs. M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

Le général Gouraud, accompagné des généraux Andlauer, Charpy et Simon, est arrivé vers six heures à l'Arce de Triomphe, où une compagnie de la garde, avec le drapeau et la clique, rendait les honneurs. M. Magnot, ministre de la guerre, a allumé la flamme du souvenir, comme on le dit à tort, mais ravivée. Il suffit de soulever le réseau métallique posé sur le feu perpétuel pour augmenter, grâce à l'admission d'une plus grande quantité d'oxygène, son intensité.

lot lui donnait asile. Ce ne fut pas longtemps un asile secret et des collègues du conseiller de la Santé pouvaient lui apporter quelques victuailles.

Mais, voici que M. Mayer, muni de l'ordre d'arrêter le rapport de son cabinet, a demandé au cabinet présidentiel, n'osant pas aller plus loin, M. Lacabanne, directeur de la police judiciaire, Lebrun et Caron, commissaires, rejoignent M. Mayer. M. Lacabanne essaye de parlementer avec M. Mayer, lui déclarant qu'il n'a rien de personnel contre M. Midol. Le président du Conseil général répond que M. Midol, élu du suffrage universel, est son hôte et qu'il se refuse formellement à le livrer à la police, dont la place n'est